

COMMUNIQUE

AGREMENT POUR CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE

PATRIMOINE OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Siège Social : 70-72 av Habib Bourguiba -1000-Tunis

PATRIMOINE OBLIGATAIRE SICAV a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 29 avril 2009, pour déléguer sa gestion administrative, financière et comptable à de la Biat Asset Management, société de gestion d'OPCVM, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion, intermédiaire en bourse.